

PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS A L'ETAT D'ABANDON**AVIS MUNICIPAL
PREALABLE A LA 1^{ère} CONSTATATION**

Le Maire de la commune de NEUVILLE-SIRE-BERNARD (80110)

INFORME

Considérant qu'il est indispensable de prendre toutes les mesures utiles et nécessaires pour préserver le bon ordre, la sécurité et la salubrité publiques ainsi que la décence du cimetière,

Que, conformément au Code général des collectivités territoriales et notamment à ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants, une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon est engagée dans le cimetière communal.

Que, cette procédure concerne les concessions qui ont notoirement plus de 30 ans d'existence, dont la dernière inhumation date de dix ans au moins et, qui ont cessé d'être entretenues,

Qu'il sera procédé sur site à la constatation de l'état visuel dans lequel se trouve chaque concession désignée sur la liste L1, ci-après :

**Le mercredi 22 novembre 2023 à 09h30 dans le cimetière de La Neuville Sire
Bernard**

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien de la concession sont invités à assister audit constat, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus ou, à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Que la possibilité est offerte aux familles de remettre en bon état de propreté et de solidité, la concession les concernant, dès à présent. A défaut, l'autorité municipale dressera le 1er procès-verbal de constat d'état d'abandon, conformément à la réglementation.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, à la porte du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr, dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS A L'ETAT D'ABANDON

AVIS MUNICIPAL

PREALABLE A LA 1^{ère} CONSTATATION

LISTE DES CONCESSIONS FAISANT L'OBJET DE LA PROCEDURE

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carré 1 - 11	20/10/1967	RICOL Victoria née BUCHETON	- FAMILLE RICOL - FAMILLE BUCHETON - ??
1 - Carré 1 - 17	14/06/1939	WARIN GORET	- FAMILLE WARIN* - FAMILLE GORET* - WARIN Georges - 1939
1 - Carré 1 - 18	08/03/1939	WARIN Georges	- FAMILLE WARIN* Georges - BELLETTE Malvina - 1939
1 - Carré 2 - 1	03/03/1952	DUPONT Jules	- DUPONT Jules - 1963 - REVEL Jules - 1898 - REVEL Céline - 1919 - DUPONT Léopold - 1913 - DUPONT Marie Emérentine Sidonie* née BETRY - 1950
1 - Carré 2 - 3	19/01/1927	DEMOLLIENS Adélar	- DEMOLLIENS Marie* Léopoldine née BECU - 17/01/1927
1 - Carré 2 - 10	06/11/1932	VASSEUR Louise	- ?? - 1942 - COULON Louise née VASSEUR - 1960 - COULON Désiré - 1932 - VASSEUR Jules

PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS A L'ETAT D'ABANDON

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carré 2 - 11	29/04/1936	DIOT Norbert	- DIOT Norbert - DIOT VASSEUR Célestine - 1908 - DIOT L. - 1916 - DIOT DEVAUCELLE Armandine - 1940 - DIOT Emile - 10/03/1882 - DIOT Louis
1 - Carré 2 - 27		DESCHAMPS Joseph	- FAMILLE MAHET* LOUISE - FAMILLE DESCHAMPS* JOSEPH - ??
1 - Carré 3 - 3	18/09/1933	VASSET Romual	- VASSET Anatole - 1915 - VASSET Eugénie née LIENARD - 1949 - VASSET Octavie née CASLE - 1888 - VASSET Romual
1 - Carré 3 - 8	06/11/1932	PRIEUR Arthur	- FAMILLE PRIEUR Arthur* - MAHET Céline - 1959

Dressé à NEUVILLE-SIRE-BERNARD, le lundi 4 septembre 2023

Le Maire



(Nom, prénom, cachet et signature)

Le Maire,
Philippe DARCIS

Le Maire certifie que le présent avis a été affiché, au moins un mois à l'avance, à l'entrée du cimetière et en mairie à compter du 18 septembre 2023 et retiré le